



Proposition de rectification

Par **swiss**, le **23/04/2009** à **14:48**

Bonjour,

Je viens de recevoir une proposition de rectification de la part du service des impôts qui me reclame plus de 4000 euros (avec pénalités) sur les 2 dernières années car nous n'avons pas rectifié des erreurs sur la déclaration préremplie. Je souhaite savoir si des recours sont possibles?

Merci d'avance pour votre aide

Cordialement,

(Un contribuable en difficulté)